



REÇU LE

20 DEC. 2024

MAIRIE DE MOZÉ-SUR-LOUET

Madame le Maire
Mairie
7 rue du 22 Juillet 1793
49610 MOZE-SUR-LOUET

Angers, le 17 décembre 2024

Dossier suivi par
Jacques JAULIN
Consultant Pôle Aménagement
Urbanisme
02 41 96 75 86
Jacques.jaulin@pl.chambagri.fr

Objet : Modification simplifiée N°1 PLU

Réf. : COJJ240111/ DD

Madame le Maire,

Vous m'avez adressé, pour examen, le projet de modification n°1 de votre PLU qui a pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUh des Ganaudières.

L'opération d'aménagement greffée sur le bourg prévoit la construction à long terme de 70 logements. Son dimensionnement a été revu à la baisse en tenant compte, notamment, des disponibilités foncières existantes sur votre territoire.

La réduction de la zone d'urbanisation future de plus de 50%, le phasage du projet en deux temps (45 logements d'ici 2035 et 25 après 2035), le classement en zone A de 3,7 hectares actuellement en zone 2AUh, participent d'une gestion économe du foncier et d'un moindre impact sur les espaces agricoles.

La procédure de modification en cours, qui vise à concrétiser le projet d'aménagement du territoire, n'appelle pas d'observations particulières de ma part.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Denis LAIZÉ
Président

**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE REGION PAYS DE LA LOIRE**
9 rue André-Brouard
CS 70510
49105 ANGERS CEDEX 2
SIRET : 130 031 487 00015
Tél. 02 41 18 60 00

Siège social
Chambre d'agriculture de région
Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 - FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr

SIRET 130 031 487 00015 / NAF 9411Z

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr